

vière St. Pierre qui passe sous cette maison. Cette obstruction venait de ce que l'on avait placé plusieurs matériaux dans le lit de la rivière pour en supporter le plancher. Quand l'on contruisit cette maison, le côté donnant sur la rue William lorsqu'elle avait deux étages de hauteur, s'éroula et une grande quantité des matériaux de l'ancienne bâtisse furent jetés dans le cours de la rivière et l'on ne les a pas encore fait disparaître. Il a été donné ordre de faire enlever les matériaux en question, autant qu'il se pouvait, par les gens employés par la Cité. L'Inspecteur de la Cité a fait tout en son pouvoir et pris tous les moyens pour mettre les choses dans un état tel qu'il n'en résultât pas de grands dommages pour le présent. M. Jos. F. Pelletier, a aussi, dans ce cas-ci accompagné l'Inspecteur de la Cité afin de voir les lieux, avant d'adopter aucuns procédés légaux. Dans différentes circonstances l'Inspecteur de la Cité a été dans le cas de demander des conseils du Monsieur dont je viens de parler, et il n'a qu'à se louer du zèle et de l'empressement qu'il a mis à y répondre.

JAMES A. B. M'GILL.

*Inspecteur de la Cité.*

Bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Montréal, 12 Mai 1855.